



No de résolution
ou annotation

27^E SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue le mardi 19 décembre 2023 à 19 h, au centre administratif, situé au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de madame Fanny Fournier, vice-présidente.

À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{me} Marie-Eve Dufour, présidente
M^{me} Fanny Fournier, vice-présidente
M. Rafik Bourennani, membre du conseil d'administration
M^{me} Émilie Dumas, membre du conseil d'administration
M^{me} Sandra Godmer, membre du conseil d'administration
M^{me} Geneviève Larche, membre du conseil d'administration
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration
M. Francis Murphy, membre du conseil d'administration
M. Maurice Veillet, membre du conseil d'administration

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Pressé, directeur général
M. Mathieu Ouellet, participant sans droit de vote
M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale

SONT EXCUSÉS :

M^{me} Roxanne Bilodeau, membre du conseil d'administration
M^{me} Michelle Bourque, membre du conseil d'administration
M. Sylvain Houle, membre du conseil d'administration
M. Antony Rouillard, membre du conseil d'administration

INVITÉS

M^{me} Claudie Brière, directrice, Service des ressources financières
M^{me} Josée Ferron, directrice, Service des ressources humaines
M. Pierre Gareau, directeur, Service des ressources informatiques et du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport
M^{me} Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives
M^{me} Caroline Neveu, coordonnatrice en communications

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Marie-Eve Dufour, présidente, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h. Elle souhaite la bienvenue à Mme Émilie Dumas, nouvelle membre du conseil.

CA_103-23-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre :

1. **Vérification du quorum et ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Questions du public**
4. **Ordre du jour de consentement**
 - 4.1 Adoption - Procès-verbal de la séance du 17 octobre 2023
 - 4.2 Attestation de conformité
 - 4.3 Reddition de compte de la direction générale
 - 4.4 Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie
 - 4.4.1 Dépôt - Déclaration et engagement
 - 4.4.2 Dépôt - Déclaration d'intérêts (*sous pli confidentiel*)



No de résolution
ou annotation

27^E SÉANCE

5. **Points en lien avec la mission**
 - 5.1 Rapport de la direction générale
 - 5.2 Suivi – Plan d'engagement vers la réussite
 - 5.3 Suivi - Évolution de la clientèle 2023-2028
 - 5.4 Adoption- Rapport annuel 2022-2023
 - 5.5 Adoption - Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2024-2025
 - 5.6 Adoption - Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2024-2025
6. **Rapport des comités et décisions/suivis afférents**
 - 6.1 **Rapport du comité des ressources humaines**
 - 6.1.1 Rapport de la présidence
 - 6.2 **Rapport du comité de vérification**
 - 6.2.1 Rapport de la présidence
 - 6.2.2 Adoption – Acceptation des états financiers 2022-2023
 - 6.3 **Rapport du comité de gouvernance et d'éthique**
 - 6.3.1 Rapport de la présidence
 - 6.3.2 Désignation d'un membre au Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie
 - 6.3.3 Information – Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation (PL n°23)
 - 6.4 **Rapport du comité des ressources matérielles et informatiques**
 - 6.4.1 Rapport de la présidence du comité
 - 6.4.2 Adoption – Projets en maintien de bâtiments 2023-2024
 - 6.4.3 Octroi de contrats
 - 6.4.3.1. Services professionnels en architecture (projet école Sainte-Lucie)
 - 6.4.3.2. Services professionnels en ingénierie (projet école Sainte-Lucie)
 - 6.4.4 Information - Projet du Centre de formation professionnelle Val-d'Or
 - 6.4.5 Bilan des travaux d'été
7. **Autres points de décision**
8. **Points de discussion et d'information**
9. **Questions diverses**
 - 9.1.1 Guignolée des médias
 - 9.1.2 Suivi – Moyens de pression
10. **Levée de la séance**

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil d'administration.

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les traiter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement pour qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet des délibérations requises.

CA_104-23-24

Adoption - Procès-verbal de la séance du 29 août 2023

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 29 août 2023 soit adopté et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

Adoptée

Attestation de conformité

Le directeur général dépose une attestation de conformité confirmant que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois respecte ses obligations légales.



Reddition de compte de la direction générale

Le directeur général dépose une reddition de compte des décisions prises en application du Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs du conseil d'administration.

Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie

Déclaration d'engagement

Mme Nathalie Legault, secrétaire générale, atteste que Mme Émilie Dumas a déposé une déclaration, conformément à l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*.

Déclaration d'intérêt

Mme Legault atteste que, conformément à l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, Mme Dumas a également produit une déclaration de ses intérêts personnels, déposée sous pli confidentiel.

POINTS EN LIEN AVEC LA MISSION

Rapport de la direction générale

M. Jean-François Pressé, directeur général, présente un rapport de ses activités depuis la dernière séance du conseil.

Il fait notamment état des mesures que le MEQ pense mettre en place pour pallier aux effets des moyens de pression (report des examens de janvier, arrimage avec le collégial, savoirs essentiels, ajustements des examens de fin d'année, etc.) et de la conférence de presse organisée pour le lancement du PEVR

Suivi - Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

La rencontre du comité CÉRÉ a été reportée en raison des moyens de pression en cours.

Les projets éducatifs des établissements et les plans d'action des services sont en élaboration et le tout va bon train. Le MEQ a par ailleurs confirmé le report de la date d'entrée en vigueur des projets éducatifs à avril 2024.

Présentation – Évolution de la clientèle 2023-2028

Mme Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives, présente l'évolution de la clientèle.

Elle mentionne que le nombre d'élèves issus de l'immigration augmente. Pour la période de juillet à septembre 2023, le CSSOB a accueilli 77 nouveaux arrivants.

L'analyse des données nous permet d'évaluer que d'ici cinq ans, nous ferons face à un manque de huit à 10 locaux de classes pour accueillir l'ensemble de notre clientèle.



No de résolution
ou annotation

27^E SÉANCE

Pour le secteur Val-d'Or, nous analysons l'utilisation de locaux par les services administratifs et les alternatives possibles pour permettre l'aménagement de classes.

Nous avons aussi des préoccupations pour les secteurs de Dubuisson et Rivière-Héva

CA_105-23-24

Rapport annuel 2022-2023

CONSIDÉRANT le rapport annuel 2022-2023 du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois déposé par le directeur général;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire doit procéder à une reddition de comptes annuelle auprès de la population qu'elle dessert et auprès du ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel 2022-2023 présenté atteint les objectifs de reddition de comptes et respecte le *Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un centre de services scolaire ou d'un conseil d'établissement*.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité,

D'APPROUVER le rapport annuel 2022-2023 tel qu'il a été rédigé;

DE TRANSMETTRE un exemplaire du rapport annuel 2022-2023 au ministre de l'Éducation, à la présidence de la Fédération des centres de services scolaires du Québec et aux centres de services scolaires membres.

Adoptée

CA_106-23-24

Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2024-2025

CONSIDÉRANT que les articles 238 et 252 de la *Loi sur l'instruction publique* stipulent que le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles et des centres en tenant compte de ce qui est prévu aux régimes pédagogiques applicables;

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire 2024-2025 a fait l'objet de consultations auprès du personnel enseignant et que celles-ci ont permis de conclure une entente avec le comité de participation du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des consultations requises ont été effectuées.

CONSIDÉRANT que la réussite éducative et la persévérance scolaire sont au cœur de la mission du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois doit atteindre les cibles déterminées par le ministère de l'Éducation et inscrites dans son Plan d'engagement vers la réussite en termes de taux de diplomation et de qualification;

CONSIDÉRANT que l'atteinte de ces cibles requiert la mobilisation et la participation de tous les acteurs;



No de résolution
ou annotation

27^E SÉANCE

CONSIDÉRANT que, pour créer cette mobilisation, l'ajout de journées pédagogiques supplémentaires au calendrier scolaire 2024-2025 est essentiel.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité,

D'AUTORISER l'ajout de deux journées pédagogiques fixées par le Centre de services scolaire au calendrier 2024-2025 de la formation générale des jeunes;

D'ADOPTER le calendrier scolaire 2024-2025 de la formation générale des jeunes tel qu'il a été proposé.

Adoptée

CA_107-23-24

Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2024-2025

CONSIDÉRANT les *Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2024-2025* déposés;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été tenues et que le document reçoit l'appui des groupes consultés.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité,

QUE les *Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2024-2025* soient adoptées telles que présentées.

Adoptée

La présidente demande une suspension de la séance pour une courte pause. Il est 20 h 19.

Le quorum étant constaté, la séance reprend à 20 h 34.

RAPPORT DES COMITÉS ET DÉCISIONS/SUIVIS AFFÉRENTS

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Rapport de la présidence du comité

Mme Fanny Fournier présente un suivi de la plus récente rencontre du comité RH. Le comité s'est penché sur le plan de relève des directions, le suivi des négociations et une demande de reclassement. Le comité a aussi abordé l'idée de mettre en place un programme de relève pour le personnel d'encadrement.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Rapport de la présidence du comité

Mme Sandra Godmer mentionne que le comité s'est rencontré le 14 décembre.



No de résolution
ou annotation

27^E SÉANCE

L'auditeur (MNP) participait à la rencontre et a présenté son rapport. Il a émis une réserve relativement aux OMHS (obligations liées à la mise hors service d'immobilisations) puisqu'il ne peut vérifier la méthode utilisée par le ministère pour ce calcul.

Il a aussi émis des recommandations sur certains écarts. L'équipe du Service des ressources financières va poursuivre ses vérifications à ce sujet.

CA_108-23-24

Acceptation des états financiers 2022-2023

CONSIDÉRANT les articles 286 et 287 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que la Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois a procédé dans les délais prescrits à la publication de l'avis public et du résumé des états financiers;

CONSIDÉRANT le rapport financier 2022-2023 préparé par la directrice du Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT le rapport de l'auditeur indépendant de la firme MNP S.E.N.C.R.L./S.R.L.;

CONSIDÉRANT la présentation détaillée du rapport financier 2022-2023 et du rapport de l'auditeur au comité de vérification du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité,

QUE les états financiers du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, audités par MNP s.e.n.c.r.l./s.r.l, pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, soient acceptés tels que présentés.

Adoptée

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Rapport de la présidence du comité

Mme Geneviève Larche, fait rapport des sujets abordés lors de la rencontre du comité du 6 décembre. Le comité notamment penché sur ses règles de régie interne, sur son plan de travail annuel, sur le suivi de la formation obligatoire des membres des CÉ et du C.A.

Elle rappelle d'ailleurs l'importance pour les membres du conseil de compléter la formation obligatoire prévue à la Loi.



No de résolution
ou annotation

27^E SÉANCE

CA_109-23-24

Désignation d'un membre au comité d'enquête

CONSIDÉRANT le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*;

CONSIDÉRANT QUE ce Règlement prévoit la formation d'un comité ayant pour rôle d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir aux règles d'éthique et de déontologie;

CONSIDÉRANT qu'il y a un poste à combler au sein du comité à la suite d'une démission;

CONSIDÉRANT le processus de recrutement réalisé;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité,

DE désigner M. Denis Beauvais, ancien membre d'un conseil des commissaires, au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie pour la portion non écoulée du mandat.

Adoptée

Information –Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation (PL n°23)

Mme Legault, secrétaire générale, présente une synthèse des dispositions dans cette nouvelle loi qui modifie notamment certains aspects de la gouvernance scolaire.

COMITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

Rapport de la présidence du comité

M. Francis Murphy mentionne que les sujets abordés lors de leur rencontre seront abordés dans les points suivants.

CA_110-23-24

Budget d'investissements 2023-2024 – Approbation des projets

CONSIDÉRANT la présentation des projets retenus en lien avec le budget d'investissements 2023-2024;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs, tout octroi de contrat de 250 000 \$ et plus doit faire l'objet d'une autorisation du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité des ressources matérielles et informatiques;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité,



No de résolution
ou annotation

27^E SÉANCE

D'ACCEPTER la liste des projets retenus au budget d'investissements pour l'année 2023-2024;

D'AUTORISER le Service des ressources matérielles et de l'approvisionnement à procéder à la publication des appels d'offres requis pour la réalisation de ces projets;

D'AUTORISER le directeur général à octroyer les contrats à la suite de l'appel d'offres si les prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme aux exigences ne dépassent pas de plus de 10 % la valeur estimée des travaux.

Adoptée

CA_111-23-24

Octroi de contrat de services professionnels en architecture – Projet d'agrandissement de l'école Sainte-Lucie

CONSIDÉRANT la publication de l'appel d'offres public CSSOB RM012-12-01A pour des services professionnels en architecture pour le projet d'agrandissement de l'école Sainte-Lucie;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un appel d'offres public fondé sur la qualité;

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité,

D'OCTROYER le contrat de services professionnels en architecture à MLS Architectes inc.

D'AUTORISER le directeur général à signer les documents relatifs à ce contrat.

Adoptée

CA_112-23-24

Octroi de contrat de services professionnels en ingénierie – Projet d'agrandissement de l'école Sainte-Lucie

CONSIDÉRANT la publication de l'appel d'offres public CSSOB RM012-12-01I pour des services professionnels en ingénierie pour le projet d'agrandissement de l'école Sainte-Lucie;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un appel d'offres public fondé sur la qualité;

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité,

D'OCTROYER le contrat de services professionnels en architecture à AtkinsRéalisis Canada inc.

D'AUTORISER le directeur général à signer les documents relatifs à ce contrat.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

27^E SÉANCE

Information – Projet du CFP Val-d'Or

M. Mathieu Ouellet présente le projet de création d'un pavillon technologique au CFP Val-d'Or au conseil.

Bilan des travaux d'été

M. Gareau présente un bilan des travaux effectués cet été. Il précise que pour les projets encore en cours, il n'y a pas de retards prévus aux échéanciers.

M. Murphy confirme que le comité a revu la réalisation de la liste des projets prévus et analysé le respect des enveloppes budgétaires allouées.

AUTRES POINTS DE DÉCISION ET D'INFORMATION

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour pour ce point.

QUESTIONS DIVERSES

Guignolée des médias

La présidente félicite à l'équipe de M. Gareau et le personnel du centre administratif pour leur participation à la Guignolée des médias.

Suivi – Moyens de pression

M. Pressé confirme qu'aucune journée de grève additionnelle n'est prévue pour le moment. Nous demeurons attentifs à l'évolution des négociations durant les prochaines semaines.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 53.

Mme Marie-Eve Dufour
Présidente

Mme Nathalie Legault
Secrétaire générale